



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

RB

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Procès-verbal de la réunion du 28 mars 2011 (8.30 heures)

ORDRE DU JOUR :

Echange de vues avec M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères, sur la situation en Afrique du Nord

*

Présents : M. Marc Angel, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Xavier Bettel, M. Fernand Boden, M. Félix Braz, Mme Lydie Err, M. Ben Fayot, M. Fernand Kartheiser, Mme Martine Mergen

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères
M. Georges Friden, Ministère des Affaires étrangères

Mme Rita Brors, Service des Relations internationales
Mme Francine Cocard, Service des Relations publiques

*

Présidence : M. Ben Fayot, Président de la Commission

*

Echange de vues avec M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères, sur la situation en Afrique du Nord

M. le Ministre informe que dix jours après l'adoption de la résolution 1973 par l'Organisation des Nations Unies, l'OTAN est apte à réagir. L'OTAN reprendra le commando en ce qui concerne l'observation de l'embargo, l'installation d'une zone d'interdiction de vol et la protection de la population sur le territoire libyen conformément à l'article 4 de la résolution. Un certain nombre de pays, dont la France, ont adopté la position de mettre en œuvre « toute la résolution et rien que la résolution ».

Les forces rebelles en Libye semblent avoir occupé trois villes. Elles sont soutenues par des interventions aériennes. La bataille décisive sera celle ayant

pour but l'occupation de Tripolis. Pour dominer la Libye, il ne faut pas négliger le rôle des Touareg au Sud du pays. L'armée de Kadhafi a recruté des mercenaires originaires entre autres du Mali et du Niger.

La prochaine étape se décidera lors de la Conférence de Londres qui aura lieu le 29 mars et fixera les buts politiques. Seront représentés tous les Etats membres de l'Union européenne et de l'OTAN. Les pays arabes participant à l'alliance ont été invités. Le Secrétaire général de la Ligue arabe ne participera pas. Le Président de l'Union africaine n'a pas encore confirmé sa présence.

La Ligue arabe était demandeur de la zone d'interdiction de vol et plusieurs pays arabes participent à sa mise en œuvre.

Le but à atteindre est d'assurer que la population civile ne soit plus en danger. Un changement de régime ne fait pas partie des objectifs fixés par la résolution 1973. Il est pourtant difficile à concevoir comment la population civile pourra être en sécurité si Kadhafi sera toujours en place.

Il se pose également la question de savoir comment il faut réagir face aux problèmes similaires dans d'autres pays nord-africains, notamment en Syrie.

L'Union européenne met un accent sur le volet humanitaire et y contribuera avec un montant de 60 millions d'euros (sur un total de 120 millions d'euros). Le Luxembourg participe à hauteur d'un million d'euros à l'aide humanitaire. Il faut pourtant envisager également une contribution au sein de l'OTAN. Il est possible qu'un fonds soit créé pour permettre la participation financière des pays membres qui n'interviennent pas sur le plan militaire. Une autre possibilité est de faire une contribution financière par le biais de la Belgique qui intervient avec des avions militaires. Une demande afférente pourrait advenir au courant de la journée. La hauteur de la contribution financière serait du même ordre que celle pour le volet humanitaire.

Débat

M. le Ministre répond aux questions des membres de la commission, en précisant ce qui suit.

La demande sur une éventuelle participation financière du Grand-Duché émanera de l'OTAN et non pas de la Belgique.

L'Egypte et la Tunisie sont des exemples prouvant qu'une autre voie est possible. Le Maroc pourrait évoluer en se déclarant comme monarchie constitutionnelle. Si les rebelles en Libye n'avaient reçu aucun soutien, tout le mouvement au nord de l'Afrique aurait pu être paralysé. Une condition pour intervenir dans d'autres pays est l'existence d'un mandat de l'ONU. Il faut aussi impliquer les pays arabes. Les événements en Bahreïn ont suscité des inquiétudes en Arabie Saoudite qui est guidée par une seule famille et joue un rôle central dans la région. La Turquie essaye d'avoir une influence en Syrie.

Il est positif que les structures de l'OTAN soient désormais impliquées et que l'OTAN ait repris le commando opératif. Onze pays participent à l'intervention, dont le Qatar et les Emirats. Il reviendra au Conseil de Sécurité de l'ONU de décider à quel moment l'objectif de la mission est atteint. L'abstention de la Russie et de la Chine pour des raisons diverses ne rend pas impossible l'opération militaire mais revient à une autorisation sans implication des pays qui

se sont abstenus.

M. le Ministre est d'accord de revenir dans la réunion de la commission du lundi 4 avril pour informer sur les résultats de la Conférence de Londres.

Il est proposé d'inviter également le Ministre de la Défense dans une prochaine réunion de la commission.

Luxembourg, le 17 mai 2011

La secrétaire,
Rita Brors

Le Président,
Ben Fayot